

3587

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION NATIONALE ET DE LA
COORDINATION AVEC LA PLANIFICATION REGIONALE

MECANISME DES PAIRS
Commission developpement socio-économique
Indice de Développement Humain IDH

Septembre 2003

NOTE TECHNIQUE SUR L' INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN IDH

Le développement humain est mesuré par un indicateur composite appelé Indice de Développement Humain (IDH). L'IDH est une moyenne simple comportant trois éléments : la longévité, mesurée par l'espérance de vie à la naissance le niveau de vie mesuré par le PIB réel par habitant (exprimé en parité de pouvoir d'achat) et le niveau d'éducation considérée comme la moyenne pondérée du taux d'alphabétisation des adultes de plus de 24 ans (2/3) et du taux de scolarisation (1/3) .

Pour chaque indicateur, la méthode de calcul est la suivante :

$(\text{Valeur réelle } X_i - \text{valeur minimale } X_i) / (\text{valeur maximale } X_i - \text{valeur minimale } X_i)$

Pour chaque variable, l'échelle des valeurs est la suivante :

- Espérance de vie à la naissance : 25 ans - 85 ans = x_1
- Alphabétisation des adultes : 0% - 100% = x_2
- taux de scolarisation : 0% - 100% = x_3
- PIB réel par habitant (PPA) : 100 dollars - 40000 dollars = x_4

$$\text{IDH}_i = (1/3 [x_1 - 25]/[85 - 25] + 2/9 [x_2 - 0]/[100 - 0] + 1/9 [x_3 - 0]/[100 - 0] + 1/3 [x_4 - 100]/[6154 - 100])$$

La valeur de l'IDH indique, pour chaque pays la distance qui reste à parcourir pour atteindre certains objectifs précis : une durée de vie moyenne de 85 ans , l'accès à l'éducation pour tous et un niveau de revenu décent. Plus l'IDH d'un pays est proche de 1 , plus la qualité de vie s'améliore .

L'examen de la formule révèle une pondération 2 fois plus forte pour l'effort d'éradication de l'analphabétisme que celui de la scolarisation. L'indice accorde donc moins d'importance à la scolarisation . Par ailleurs à chaque pays est accordé un revenu maximum (6154 \$ Us pour le Sénégal) alors qu'en terme d'espérance de vie la borne supérieure (85 ans) est la même pour tous les pays.

Dans le rapport mondial sur le développement humain 1994, deux changements ont été apportés à l'élaboration de l'IDH en ce qui concerne les variables et les valeurs maximales et minimales. En premier lieu, la variable de la moyenne des années de scolarité a été remplacée par le taux de scolarisation tous niveaux confondus. La principale raison de ce changement est que le calcul de la moyenne des années de scolarité est particulièrement complexe, qu'il exige de grandes quantités de données et que ni les organismes des Nations Unies ni les autres organisations internationales ne recueillent de statistiques sur cette variable. Il fallait donc parfois recourir à des estimations dont certaines laissent à désirer. L'utilisation du taux brut de scolarisation tous niveaux confondus permet de résoudre ces problèmes. Il indique très facilement le niveau des connaissances pour la population de moins de 24 ans et il se fonde sur des données de l'UNESCO.

En second lieu, la valeur minimale du revenu qui était de 200 dollars (en PPA), a été ramenée à 100 dollars (en PPA). Ce changement est dû au fait que, dans la composition de l'indicateur selon le sexe du développement humain (ISDH) des différents pays, la valeur minimale observée pour le revenu féminin est de 100 dollars (en PPA). C'est donc cette

valeur minimale qui a été retenue pour l'IDH afin de maintenir sa cohérence avec l'IDH et de pouvoir comparer ces deux indicateurs. Il s'agit d'une révision minimale pour l'IDH, qui ne modifie que très peu les valeurs de l'indicateur, d'après leurs auteurs.

Cependant les engagements de l'IDH doivent être complétés par des analyses afin de saisir d'autres dimensions importantes dont un grand nombre ne se prête pas aisément à la quantification : liberté politique, respect durable de l'environnement et équité inter-générationnelle par exemple.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'IDH DU SÉNÉGAL 1990-1997

Les résultats pour le Sénégal dans le rapport de 1997 démontre que de 1960 à 1994 notre pays a multiplié ses performances par deux. En effet le rapport de 1997 ne dispose que des données de 1994. Le Sénégal est classé 160^{ème} selon l'IDH alors qu'il gagne 26 places (soit 134^{ème} /175 pays) si le classement s'effectue selon le revenu par tête. En dépit des efforts réalisés dans les secteurs dits sociaux, le niveau des divers IDH reste toujours bas. Pour les années 1998, 1999 et 2000, les IDH sont respectivement 0,422, 0,424 et 0,436. le rapport mondial sur le développement 2001 classe le Sénégal à la 145^{ème} place/162 pays. (voir tableaux ci-dessous)

Tableau N°1 : Calcul de l'IDH sur la période

année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
espérance de vie	50	50.5	51	51.5	52	52.5	53	53.5	52,3	52,3	54
littératisation	28	29.6	31.2	32.8	34.4	36	37.6	39.2	47,2	48,6	51,1
planisation	57.1	56.8	55.8	54.3	54.4	54.6	57	59.7	61,5	65,5	68,6
niveau educ	0.377	0.387	0.394	0.400	0.411	0.422	0.441	0.460			
reel (hab(\$))	680	660	656	623	626	633	656	676	631,3	645,7	686,7
	0.301	0.304	0.312	0.313	0.330	0.339	0.350	0.416	0,422	0,424	0,436
classement			152 ^{ème} / 174 pays		160 ^{ème} / 174 pays	158 ^{ème} / 174 pays		153 ^{ème} /174 pays	155 ^{ème} /173 pays	145 ^{ème} /162 pays	154 ^{ème} /174 pays

Tableau N°2: indicateur du IDH 1997-2000

IDH	dakar	Ziguinchor	Diourbel	St-Louis	Tamba	Kaolack	Thies	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
1997	0,593	0,507	0,353	0,428	0,388	0,390	0,440	0,383	0,386	0,385	0,416
1998	0,601	0,521	0,358	0,452	0,411	0,400	0,468	0,410	0,400	0,403	0,422
1999	0,612	0,531	0,365	0,460	0,419	0,408	0,476	0,418	0,408	0,411	0,424
2000	0,620	0,539	0,371	0,466	0,425	0,414	0,483	0,424	0,414	0,417	0,436

Le tableau ci-dessus permet de rendre compte des disparités régionales. Seules les régions de Dakar (avec un IDH de 0,620) et Ziguinchor (avec un IDH de 0,539) se situent au dessus de la moyenne nationale (0,436). Viennent ensuite les régions de Saint Louis (0,466), Thiès (0,483), Tambacounda (0,425), Louga (0,424), Kolda (0,417), kaolack (0,414), Fatick (0,414) et enfin Diourbel (0,371).

Pour mieux percevoir l'état des indices du développement humain, il importe de suivre l'évolution de ces composantes qui figurent en annexes.

L'évolution de l'IDH témoigne d'une régulière augmentation avec une accélération sur la dernière période en raison des performances économiques réalisées de 1994 à nos jours, les autres composantes étant lentes (scolarisation et espérance de vie) .

Conclusion

La politique économique en cours s'inscrit parfaitement dans la direction visant un indice du développement humain égal à l'unité. Mais l'effort fourni en matière d'éducation est faiblement pris en compte (19). Les gains en longévité étant également très lents, cette variable évolue très peu malgré les efforts du Gouvernement dans ce domaine.

ANNEXE 1 Le niveau d'éducation

L'éducation est un des services sociaux de base déterminants dans l'édification d'un développement humain durable. Il s'agit en effet, d'un secteur stratégique qui permet l'accès à la connaissance et donc une meilleure participation à la vie sociale, politique, économique et culturelle. L'éducation est appréhendée à travers deux éléments : le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation des adultes.

a) le taux de scolarisation

Le taux de scolarisation au niveau de l'élémentaire connaît une évolution à la hausse depuis 1994 pour atteindre 59,7 % en 1996/97. Ce résultat est presque conforme à l'évaluation des objectifs intermédiaires (objectifs à mi-parcours du Plan d'Action de l'Enfance), qui fixe le taux brut de scolarisation à 60 % en 1997. L'accroissement du niveau de scolarisation concerne toutes les régions et les deux sexes.

Ce succès obtenu confirme les tendances à l'amélioration de la situation, et la possibilité d'atteindre l'objectif de 65 % fixé par le Gouvernement pour 1998. Les efforts entrepris par le gouvernement et le secteur privé pour répondre à la forte croissance de la population en âge de scolarisation ont en effet permis de porter les effectifs scolarisés à un niveau élevé. Ces effectifs se répartissent de la manière suivante : 73,5% de garçons et 63,0 de filles.

Les disparités des taux bruts de scolarisation (TBS) selon les régions, les sexes ou les zones rurales et urbaines, restent importants et tenaces au Sénégal. Toutefois, la tendance globale est à leur réduction.

(Voir Tableaux 1, 2, 3)

Tableau N°1 : Évolution de la population scolarisable, des effectifs et des T.B.S de 1991/1992 à 2000/2001.

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	98/99	99/00	00/01
Population Scolarisable	1 299 228	1 360 975	1 421 357	1 474 863	1 535 332	1 598 280			
Effectifs scolarisés	725 496	738 560	773 386	805 437	875 661	954 758			
Taux Brut Global	55,8%	54,3%	54,4%	54,6%	57,0%	59,7%		68,3	69,4
Garçons Scolarisables	646 405	677 126	709 310	733 788	763 874	795 189			
Garçons scolarisés	418 143	424 540	444 305	460 019	491 248	529 558		535531	
Taux Brut Garçons	64,7%	62,7%	62,8%	62,7%	64,3%	66,6%		73,5	73,9
Filles Scolarisables	652 823	683 849	716 352	741 074	771 458	803 091			
Filles scolarisées	307 353	314 020	329 081	345 418	384 413	425 200		454865	
Taux Brut Filles	47,1%	45,9%	46,1%	46,6%	49,8%	52,9%		63,0	64,8

Source D.P.R.E/MEN

Tableau N° 2 : Évolution des Taux Bruts de Scolarisation Par sexe et par Région de 1991/1992 à 2001/2002

REGION		91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
DAKAR	Garçons	88,3%	87,7%	87,2%	86,2%	85,0%	87,4%	87,7%	84,7%	88,3%	87,7%	87,0%
	Filles	85,0%	82,0%	81,0%	81,3%	81,5%	84,6%	85,5%	85,3%	83,0%	81,8%	83,4%
ZIGUINCHOR	Garçons	87,2%	81,0%	80,0%	80,0%	80,1%	97,9%	98,0%	101,2%	105,6%	120,8%	105,1%
	Filles	80,4%	80,7%	72,0%	77,5%	78,4%	79,5%	82,0%	84,1%	92,1%	92,0%	96,0%
DIOURBEL	Garçons	31,1%	26,0%	30,3%	29,6%	32,1%	33,2%	35,4%	40,2%	44,9%	46,2%	49,4%
	Filles	19,4%	18,0%	18,6%	18,8%	22,3%	24%	26,5%	30,8%	36,1%	38,0%	44,3%
ST LOUIS	Garçons	59,7%	60,4%	61,7%	62,7%	63,1%	67%	68,7%	70,0%	76,2%	73,9%	83,5%
	Filles	45,2%	46,8%	48,0%	49,2%	52,1%	57%	60,4%	62,3%	74,2%	75,8%	87,5%
TAMBA	Garçons	44,8%	45,6%	48,9%	48,5%	57,8%	66,2%	69,5%	84,4%	88,2%	91,0%	99,1%
	Filles	26,3%	27,3%	28,5%	29,3%	38,7%	46,4%	50,5%	59,1%	64,6%	69,9%	77,6%
KAOLACK	Garçons	44,5%	43,9%	44,1%	44,0%	44,5%	46,2%	47,0%	44,6%	48,6%	48,7%	54,4%
	Filles	30,0%	29,8%	29,8%	29,7%	31,9%	35,2%	37,2%	35,3%	40,0%	41,6%	49,2%
THIES	Garçons	68,2%	67,4%	65,6%	63,9%	64,6%	63,6%	65,2%	78,1%	74,1%	75,8%	82,2%
	Filles	49,8%	49,4%	48,7%	48,1%	51,3%	51,9%	54,2%	60,0%	65,2%	68,2%	76,3%
LOUGA	Garçons	44,9%	43,4%	43,8%	43,2%	47,9%	51%	53,2%	59,0%	63,5%	65,2%	71,1%
	Filles	25,0%	25,0%	26,0%	26,1%	32,5%	35,7%	40,5%	44,4%	48,7%	53,4%	60,1%
FATICK	Garçons	48,3%	49,3%	49,3%	48,9%	48,1%	50,9%	52,7%	62,4%	57,1%	58,7%	67,7%
	Filles	34,6%	34,9%	35,4%	35,6%	37,4%	40,8%	43,7%	49,3%	51,6%	55,2%	66,1%
KOLDA	Garçons	54,4%	54,2%	53,9%	54,9%	62,4%	67,4%	69,0%	84,6%	91,5%	95,0%	108,5%
	Filles	24,4%	24,5%	25,5%	26,5%	34,9%	39,9%	43,0%	54,9	61,1%	65,8%	83,7%
SENEGAL	Garçons	62,7%	62,7%	62,8%	62,7%	64,3%	66,6%	68,0%	73,1%	73,5%	73,9%	79,3%
	Filles	46,6%	45,9%	46,1%	46,6%	49,8%	52,9%	55,5%	58,1%	63,0%	64,8%	72,3%

Source D.P.R.E/MEN

Tableau n°3 : Evolution des Taux Bruts de Scolarisation par Région de 1991/1992 à 2001/2002

REGIONS	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
Dakar	93,2%	90,0%	89,2%	88,4%	88,0%	90,8%	91,5	90,0	86,3	84,7	83,3
Ziguinchor	94,2%	80,5%	85,2%	88,4%	88,6%	89%	90,6	92,9	99,1	109,9	113,7
Diourbel	24,6%	23,8%	24,3%	24,1%	27,1%	28,5%	30,9	36,0	40,4	42,0	44,2
ST Louis	52,3%	53,5%	54,8%	55,9%	57,6%	62%	64,5	66,17	65,2	74,9	80,3
Tamba	35,6%	36,5%	38,7%	38,9%	48,3%	56%	60,0	71,1	76,3	80,4	82,9
Kaolack	37,2%	36,8%	36,0%	36,8%	38,2%	40,7%	42,1	40,9	44,3	45,1	47,5
Thiès	59,0%	58,4%	57,1%	56,0%	58,0%	57,8%	59,7	68,8	69,6	72,0	75,8
Louga	34,8%	34,1%	34,8%	34,5%	40,1%	43,3%	46,8	51,7	55,9	59,2	59,2
Fatick	41,0%	42,2%	42,5%	42,4%	42,9%	46%	48,3	50,1	54,5	57,0	61,0
Kolda	39,8%	39,8%	40,1%	41,1%	49,0%	54%	56,3	70,2	76,8	80,9	85,1
SENEGAL	55,8%	54,3%	54,4%	54,6%	57,0%	59,7%	61,7	65,5	68,3	69,4	71,6

Source D.P.R.E/MEN

De manière globale, des évolutions notables sont constatées dans la scolarisation. Elles laissent apparaître des efforts consentis par l'Etat dans la construction des classes et dans des innovations concernant aussi bien l'approche pédagogique que les modalités de financement du personnel enseignant. Le nombre d'établissements est passé de 2 434 écoles en 1991/92 à 3050 unités en 1995/96. Les régions qui ont le plus profité de cette situation sont KOLDA (105 nouvelles créations) LOUGA (103 nouvelles créations et KAOLACK (77 nouvelles créations). Pour l'année 1998, en plus des projets en cours avec nos partenaires, l'Etat se propose sur ces ressources propres de construire 1500 classes.

Pour le personnel l'Etat a privilégié le recours aux vacataires et aux volontaires pour faire face aux contraintes budgétaires et répondre de manière satisfaisante au croît de la population scolarisable estimé en moyenne à 4^{ème}.

Tableau N° 4 : Évolution du nombre d'écoles par région de 1991/92 à 1996/97.

REGIONS	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
DAKAR	361	370	380	396	441	499
ZIGUINCHOR	292	240	270	284	280	289
DIOURBEL	118	122	133	145	176	223
ST LOUIS	268	278	276	284	303	354
TAMBA	181	196	205	199	249	331
KAOLACK	222	225	239	248	299	364
THIES	328	343	353	366	395	429
LOUGA	147	151	163	167	250	306
FATICK	221	227	233	238	256	290
KOLDA	296	302	307	330	401	445
SENEGAL	2 434	2 454	2 559	2 657	3 050	3530

Source : DPRE, Etat de l'Education de base : Indicateurs 1996

b) Alphabétisation

Au niveau de l'alphabétisation, le taux d'analphabétisme estimé à 73 % dont 82% chez les femmes (Recensement 1988). En 1992 d'après l'ESP le taux d'analphabétisme a chuté à 51% . Les données recueillies par la Direction de l'Alphabétisation et de l'Enseignement de Base (DAEB) auprès des projets d'alphabétisation établissent à 36% en 1996 ce taux d'analphabétisme. Ce qui témoigne d'un progrès considérable.

Plusieurs efforts sont réalisés dont en 1993/94 le projet de "1000 classes" dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda - 84.610 personnes ont été touchées auxquelles il convient d'ajouter 51.407 formés par les ONG. Le même programme amélioré a été reconduit pour l'année 1995 sous le nom du programme d'alphabétisation intensive du Sénégal (PAIS). Aux trois premières régions de la première phase sont venues s'ajouter les régions de Diourbel, Louga et Saint Louis.

Tableau N° 5 : Répartition des auditeurs par sexe et par région en 1995/1996

REGIONS	EFFECTIFS			Part des Régions %
	Hommes	Femmes	Total	
DAKAR	1 816	6 772	8 588	7,0
THIES	2 379	12 209	14 588	11,9
KAOLACK	2 816	6 896	9 712	7,9
FATICK	3 163	6 565	9 728	7,9
TAMBACOUNDA	6 222	7 745	13 967	11,4
KOLDA	4 409	9 694	14 967	11,5
ZIGUINCHOR	784	4 734	5 518	4,5
LOUGA	2 601	11 271	13 872	11,3
SAINT LOUIS	2 601	17 121	24 710	20,2
DIOURBEL	7 589	5 513	7 903	6,4
TOTAL	34 169	88 520	122 689	100,0
%	28 %	72 %	100 %	

Source : D.A.E.B/MEN

Tableau N° 6 : Répartition des auditeurs par sexe et par région en 1995/1996

PROGRAMMES	EFFECTIFS			%
	Hommes	Femmes	Total	
PAIS II	1 816	6 772	8 588	7,0
PAPF	2 379	12 209	14 588	11,9
AUTRES PROGRAMMES (ONG-Associations-Projets)	2 816	6 896	9 712	7,9
TOTAL	34 169	88 520	122 689	100,0
%	28 %	72 %	100 %	

Source : D.A.E.B/MEN

Tableau N° 7 : Répartition des taux d'Analphabétisme par région en 1995/1996

REGIONS	TAUX D'ALPHABETISATION		
	Masculin	Féminin	Ensemble
DAKAR	30,10	49,12	39,61
ZIGUINCHOR	37,70	62,82	50,26
DIOURBEL	71,68	88,32	80,00
SAINT LOUIS	63,01	78,59	71,80
TAMBACOUNDA	71,50	84,60	78,05
KAOLACK	65,60	78,60	72,10
THIES	56,00	73,10	64,55
LOUGA	71,60	86,80	79,20
FATICK	67,60	80,10	73,85
KOLDA	70,10	85,62	77,86
TOTAL	55,30	73,31	64,30

Tableau N° 8 Évolution du taux d'analphabétisme

années	Taux d'analphabétisme		
	homme	femme	total
1995	59,6	60,8	60,2
1996	59,0	60,2	59,6
1997	52,3	53,2	52,8
1998	50,8	51,9	51,4
1999	47,9	48,9	48,9

Source : DAEB

Ces performances résultent des efforts conjugués de l'Etat et de ses partenaires à savoir : les ONG, les organismes de développement, les associations culturelles et divers ministères techniques (environnement, famille...). L'objectif de 120 000 auditeurs programmés par année est régulièrement dépassé depuis 1993, date de démarrage du plan d'Action. Les programmes d'alphabétisation touchent aujourd'hui toutes les régions du Sénégal même si des disparités subsistent encore. Au total, l'Etat et ses différents partenaires ont mobilisé depuis 1994 plus de 13,5 milliards pour financer les différents projets d'alphabétisation parmi lesquels on peut citer :

- le programme alphabétisation priorité femmes financé à plus de six (6) milliards et pour cinq ans par la Coopération Allemande, dans les régions de Kaolack et Fatick. Le nombre d'auditeurs est passé de 45 000 en 1992 à 379.447 en 1996.
- le projet d'Appui au Plan d'Action de Ministère de l'Education de base (projet PAPA) avec un coût de six (6) milliards de FCFA sur une période de cinq (5) ans, le projet vise l'éducation de masse d'enfants de la tranche d'âge 9-15 ans, avec une priorité accordée aux jeunes filles.
- divers projets (tels que le projet de Promotion Economique des Groupements Féminins du Ministère de la Femme) et les ONG, mènent également des classes d'alphabétisation dans l'éducation non formelle.

Au niveau du programme d'alphabétisation, les statistiques restent à traiter mais les tendances prévisibles s'orientent vers un accroissement des effectifs avec une majorité significative de femmes.

d/ Politique en matière d'éducation

La politique du gouvernement en matière d'éducation et de formation s'inscrit dans le cadre des conclusions des Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF), des recommandations de la Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF), et de la Loi d'Orientation du 16 février 1991. La politique en matière d'éducation vise le développement des capacités individuelles et collectives, grâce à un enseignement adapté et des apprentissages mieux articulés aux besoins économiques, sociaux et culturels des populations. Elle doit à cet effet, jouer un rôle moteur dans les dynamiques de changement. Elle s'intègre dans les orientations stratégiques définies par les plans de développement et s'appuie sur un organigramme qui prend en compte les différents types (formel et non formel) et ordres d'éducation (élémentaire, moyen, secondaire, supérieur, technique et la formation professionnelle).

Dans le cadre de l'initiative spéciale pour l'Afrique (appuyée par la Banque Mondiale), Le Sénégal a élaboré une politique sectorielle et un Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF 2001-2009) en vue de la scolarisation universelle. Ce programme vise l'élargissement de l'accès au système éducatif et à l'amélioration de la qualité des enseignements et de la gestion du système éducatif.

ANNEXE 2 l'espérance de vie

c) le niveau de santé

Les performances en matière de santé sont mesurées à travers l'espérance de vie à la naissance.

Selon les dernières estimations de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), chaque sénégalais peut espérer vivre en moyenne 54 ans à partir de sa naissance. En 1992/93, la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDSII) a estimé l'espérance de vie à 54 ans soit un gain de 8 mois d'espérance de vie par an dans la période 1978-88.

Pour atteindre ces objectifs, les pouvoirs publics ont amélioré le taux de couverture surtout à la base. Ainsi depuis 1988, les rapports "population par infrastructure" sont en hausse continue alors que la population a cru à un rythme de près de 2,7% par an.

Tableau N° 8 : Répartition régionale des infrastructures sanitaires et sociales (secteurs public et privé)

Régions	Hôpital	Centre Santé	Poste de Santé	Clinique	Cabinet	CPRS	Mat rurale	Cases
Dakar	7	10	96	17	278	13	0	11
Diourbel	1	4	65	1	8	3	42	48
Fatick	0	6	56	0	5	6	43	124
Kaolack	1	4	64	2	22	3	51	362
Kolda	0	3	54	0	6	1	56	180
Louga	1	5	54	0	10	2	24	98
St Louis	3	4	122	3	11	2	53	65
Tamba	1	4	68	0	14	1	26	62
Thiès	2	9	84	1	43	10	36	87
Ziguinchor	1	3	70	0	17	3	220	133
TOTAL	17	52	733	24	414	44	551	1170

source: statistiques sanitaires et démographiques 1994/1995 DHSP

Si pour les centres de santé, le Sénégal est loin des normes de l'OMS (1 pour 5000), les taux de couverture par poste de santé (1 pour 7694 habitants en 1999) sont inférieurs à la norme (1 pour 10.000). Le rayon d'action moyen, qui renseigne sur l'accessibilité théorique d'un poste de santé, est de 9,3 km pour l'ensemble du pays avec de grandes disparités régionales, passant de 1,5 km à Dakar, à 15,5 km dans la région de Tambacounda.

Tableau N° 9 Ratio de santé

ANNÉES	1980	1988	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Population par centre de santé	150.079	146.423	153.730	80.260	83.435	83.041	80.696	82.845
Population par poste de santé	12.031	10.442	10.900	8.273	8.236	8.150	8.027	7.694
Population par médecin	13.842	16.908	10.488	10.566	10.743	10.800	10.521	10.185
Femmes en âge de procréer et enfants 0-4 ans par sage femme	7.279	6.094	5.190 (93)					

source : MSP : Statistiques sanitaires et démographiques

Le volet sanitaire du Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH1) a fortement contribué à cette amélioration avec la construction de 60 postes de santé, la transformation de 4 PMI en postes de santé, la rénovation de 3 régions médicales, de 5 centres de santé et de 7 pharmacies de districts, notamment.

A cela s'ajoutent :

- Le Programme de Santé Maternelle et Infantile (SMI) avec pour objectifs de réduire la morbidité et la mortalité maternelle et infantile, de protéger la santé de la mère et de l'enfant;
- *Le programme national de lutte contre la mortalité maternelle* a pour but d'améliorer l'état de santé et les conditions socio-économiques de la femme, en particulier celles étant enceintes ;
- Le Programme Survie de l'Enfant et Santé de la Femme exécuté dans le cadre du Plan d'Opérations 1992/1996 mis en oeuvre avec l'appui de l'UNICEF;
- Le Programmes de lutte contre les grandes endémies que sont le paludisme, l'Onchocercose, la Lèpre et la Tuberculose;
- Le Programme de lutte contre le SIDA et les MST a été mis en place par le Gouvernement du Sénégal à la suite de l'apparition du 1er cas de sida au Sénégal en 1986.
- Le Programme des médicaments essentiels avait pour objectif majeur de rendre le médicament accessible à toutes les couches de la population.

Les taux de mortalité des enfants ont connu une légère baisse (65 pour 1.000 en 2000 contre 67,7 en 1997 pour la mortalité infantile et 139,3 pour 1000 contre 132 pour la mortalité infanto-juvénile). Le taux de couverture vaccinale complète pour les enfants de 12-23 mois est passé de 39 % en 1992 à 60% en 2000.

Cette amélioration de la mortalité de l'enfance est principalement liée à la nouvelle politique de santé basée sur les soins de santé primaire. La mise en œuvre des nouvelles orientations de cette politique s'appuie sur l'approche programme traduite à travers le plan national de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période de 1998/2007. Poursuivant cette logique d'approche programme, le Département de la santé a élaboré un Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS) qui couvre les priorités des cinq premières années (1998-2002) du PNDS. Les principaux objectifs du PDIS sont : la réduction de la mortalité infanto-juvénile, la réduction de la mortalité maternelle, la baisse de l'indice synthétique de fécondité.

ANNEXE 3 : Le niveau de vie

Le niveau de vie dans l'IDH est mesuré par l'évolution des revenus réels par habitant qui dépend de trois variables : la production des richesses, le taux d'inflation et le taux de croissance de la population. Si durant la période d'avant dévaluation, le revenu par tête a fortement décliné (-2,8% entre 1990-97), il s'inscrit présentement dans un dynamique de croissance (2,06% de 1994-97).

Tableau n° 10 : Evolution du PIB réel par tête

	1990	1991	1992	1993	1994	1995*	1996*	1997*	1998	1999	2000	2001
Tc PIB (%)	4,0	-0,2	2,1	-2,3	3,3	4,8	5,6	5,2	5,7	5,1	5,5	5,7
Tc Infl	1,2	0,3	0,6	-1,4	27,9	5,8	2,8	1,8	1,1	0,8	0,7	1,9
Tc Pop	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Pib réel/hab. \$	680	660	656	623	626	633	656	676	631,3	645,7	686,7	

Source DPS (sauf le Pib réel/hab en dollars)

* Estimation. Tc = Taux de croissance

Tableau n° 11 : Moyenne des taux de croissance par sous-période

	1990-93	1994-97
Tc PIB	0,9%	4,8%
Tc Pib réel/hab	-2,8%	2,06%

L'efficacité des politiques macroéconomiques pour améliorer l'IDH

Le Sénégal a initié des réformes macroéconomiques pour favoriser l'amélioration du niveau de vie des populations. Les objectifs visés étaient :

- la croissance durable et équitable ;
- la maîtrise de l'inflation conformément aux orientations de l'U.E.M.O.A (inférieur à 3%) ;
- une bonne politique budgétaire ;
- la promotion des secteurs agricole et industriel ;
- la résorption du chômage.

Même si les politiques mises en œuvre ont favorisé une reprise de la croissance (le taux de croissance du PIB est de 5,7% en 2001 contre 2,3% en 1993 et l'inflation, après avoir atteint exceptionnellement 27,9% en 1994 se fixe à 1,9% en 2001), elles n'ont pas permis de relever le niveau de vie des populations.